

Une brève histoire...

Les Archives de l'Etat furent fondées en Roumanie au moment de la première Loi administrative moderne, les Règlements Organiques, le 1^{er} mai 1831 en Valachie et le 1^{er} janvier 1832 en Moldavie. Les Règlements Organiques ne prévoyaient pas des détails en ce qui concerne l'activité archivistique proprement dite, mais seulement le budget et le numéro d'employés. La période suivante a été marquée par une incertitude méthodologique, mais aussi par l'importante contribution des personnalités comme Gheorghe Asachi, Ion Heliade Rădulescu, Grigore Alexandrescu, Bogdan Petriceicu Hașdeu, représentants du courant révolutionnaire modernisateur de 1848. L'archivistique roumaine connaît une période d'adéquation avec l'archivistique européenne après la première guerre mondiale, avec l'importante contribution de Dimitre Onciul, Constantin Moisil et Aurelian Sacerdoțeanu, puis une époque de fracture après l'application du modèle soviétique après la deuxième guerre mondiale.

Après la chute du communisme, l'archivistique roumaine essaie de renouer ses bonnes traditions et de résoudre les défis du XXI^{ème} siècle...

- **le 1^{er} mai 1831** – la fondation des Archives de la Valachie;
- **le 1^{er} janvier 1832** – la fondation des Archives de la Moldavie;
- **le 4 décembre 1840** – le projet de règlement pour les Archives en ce qui concerne le tri et l'évaluation;
- **1860** – la première publication des Archives de l'Etat, le tome de documents rédigé par P. Teulescu, *Documents historiques*, série première, Bucarest, 1860;
- **le 4 avril 1862** – les Archives sont subordonnées au Ministère des Cultes et de l'Instruction Publique;
- **le 31 octobre 1862** – après l'union des deux Pays Roumains (la Valachie et la Moldavie), les Archives de Bucarest sont organisées comme une Direction Générale, ayant les Archives de Jassy comme institution subordonnée; on fait la distinction entre les documents à valeur historique et les documents à valeur pratique (en honneur de ce moment, le **31 octobre** est célébré en Roumanie chaque année comme le Jour des Archives);
- **le 24 août 1864** – la sécularisation des biens monastiques a apporté aux Archives de l'Etat un grand nombre de documents de grande valeur historique;
- **le 4 mars 1869** – un nouveau règlement pour l'organisation des Archives de l'Etat prévoit des détails sur les versements des documents «d'intérêt public»;
- **le 11 juillet 1872** – le règlement no. 1236 établit la procédure à suivre pour les versements des documents et aussi pour en faire usage;
- **1876 - 1900** – Bogdan Petriceicu Hașdeu est directeur des Archives de l'Etat;

- **1900 - 1923** – Dimitre Onciul est directeur des Archives;
- **le 14 mars 1920** – la fondation des Archives de l'Etat à Cluj, en Transylvanie;
- **1923 - 1938** – Constantin Moisil est directeur des Archives;
- **le 22 août 1924** – la fondation des Archives de l'Etat a Czernowitz, en Bucovine;
- **1924** – parution du premier numéro de la "Revue des Archives";
- **1925** – la fondation des Archives de l'Etat a Kichinev, en Bucovine;
- **1925** – la première Loi des Archives de l'Etat établit les détails de l'activité archivistique, et confirme l'organisation dans une Direction Générale et quatre directions territoriales (à Jassy, Cluj, Kichinev, Czernowitz), en respectant les nouvelles frontières de la Roumanie après la première guerre mondiale; la nouvelle loi prévoit le droit de contrôle des archives publiques et le droit d'expertise en vue d'évaluer et de trier les documents;
- **1938 - 1953** – Aurelian Sacerdoțeanu est directeur des Archives;
- **le 25 janvier 1951** – Décret no. 17 du Conseil des Ministres de la République Populaire Roumaine par lequel la Direction Générale des Archives de l'Etat revient dans la subordination du Ministère des Affaires Internes;
- **le 16 juin 1951** – Décision du Conseil des Ministres no. 472 concernant les attributions et les normes de fonctionnement de la Direction des Archives de l'Etat selon le modèle soviétique;
- **le 17 juillet 1957** – Décret concernant la fondation du Fonds Archivistique d'Etat;
- **1971** – Décret par lequel on établit le concept de Fonds Archivistique National, plus large que celui de Fonds Archivistique d'Etat, inclut non seulement les documents produits par les organisations d'Etat, mais aussi les documents créés par les organisations citoyennes, par des cultes religieux et des personnes privées;
- **Après 1989**, l'activité des Archives Nationales est fortement troublée par la grande quantité de documents provenant de nombreux institutions qui ont cessé leur activité;
- **le 9 avril 1996** – la première Loi des Archives Nationales après la chute du communisme redonne à l'activité des Archives Nationales le respect des droits individuels des citoyens;
- **le 31 octobre 2006** – au seuil de l'admission de la Roumanie dans l'Union Européenne, les Archives Nationales de Roumanie célèbrent leur 175^{ième} anniversaire, en présence des invités étrangers représentant le Conseil International des Archives, la France, l'Allemagne, la Pologne, la Hongrie, la Bulgarie, la Turquie, la République Tchèque, la Serbie et la Macédoine.